

Mobilisation européenne contre la diffusion par des chaînes extra-communautaires de programmes télévisés incitant à la haine raciale

Les ministres de l'Union européenne en charge de l'Audiovisuel se sont réunis lundi 23 mai à Bruxelles pour affirmer leur volonté de lutter contre l'incitation à la haine par des chaînes en provenance de pays tiers diffusés sur le territoire communautaire. Cette mobilisation politique européenne fut saluée par la Commission qui a présenté aux ministres les résultats de la réunion du 17 mars dernier des présidents des autorités nationales de régulation audiovisuelle sur ce même sujet (v. LP n° 220, Flash, p. 41). Plusieurs pistes de travail vont être explorées : améliorer les échanges entre les autorités nationales compétentes, désigner une personne de contact dans chaque État membre, instaurer un système de reconnaissance mutuelle des interdictions de chaînes et modifier certaines dispositions de la directive TSF en inversant l'ordre des critères de la capacité satellitaire et de la liaison montante. Les ministres ont par ailleurs donné leur accord aux grandes orientations du nouveau programme Media de soutien financier au secteur audiovisuel européen pour la période 2007-2013 qui met l'accent sur plusieurs priorités : la formation, le développement artistique, les distributions et la promotion.